

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 2000. RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question - Actes du colloque de La Rochelle, septembre 1998, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-8-0, 636 pages.

Inscription géographique des régimes démographiques : perspective historique

Alfred PERRENOUD

Université de Genève, Suisse

Dans toute société consciente de ses limites spatiales et économiques, les hommes ont élaboré des mécanismes de régulation leur permettant d'assurer au mieux, sans heurts, dans un contexte écologique donné, les équilibres entre ressources et peuplement, les échanges entre les générations, la continuité, le renouvellement et la reproduction de leur propre structure. Ces mécanismes forment système, c'est-à-dire qu'ils sont en interrelation et associent aux comportements démographiques les données socio-économiques, les pratiques sociales et les représentations personnelles.

Avec Roussel, on appellera « régime démographique un système de comportements qui aboutissent à une certaine stabilité des structures, sinon de la taille de la population ». L'équilibre est « obtenu par une équivalence à terme entre les entrées et les sorties », ce qui implique l'interdépendance entre les variables du régime que sont la mortalité, la nuptialité, la fécondité et la migration (Roussel, 1994, p.149). Selon cette définition, l'identification d'un régime n'est établie qu'en parvenant à caractériser son mode de régulation interne.

Dans sa formulation première, la théorie de la transition démographique identifie trois régimes démographiques. Un stade pré-transitionnel de forte mortalité et de forte fécondité, dans lequel l'équilibre ne dépend pas de la volonté des acteurs. Un stade transitionnel de déstabilisation nécessitant à terme un rééquilibrage général. Un nouvel équilibre post-transitionnel où les facteurs extérieurs, l'économie et la mortalité ne sont plus dominants, mais où le choix reproductif est celui « d'acteurs en situation » (Roussel, 1994). Ce schéma n'est qu'un cadre de référence, assez souple au demeurant, qui restitue une vision synthétique et cohérente du changement démographique. Sa faiblesse vient du fait qu'il réduit la dynamique interne des populations à l'interaction entre la mortalité et la fécondité, ignorant le rôle joué par les autres facteurs (nuptialité, migrations) (Chesnais, 1986). En outre, il s'inscrit dans une théorie générale de la modernisation qui voit le développement comme un processus universel, inéluctable par lequel doivent passer toutes les sociétés (Peemans, 1995), dont on a tiré le postulat qu'il ne peut y avoir de transition démographique sans modernisation.

Dès lors, tout régime antérieur sera qualifié de traditionnel, c'est-à-dire fondé sur un équilibre qui « ne dépend pas de décisions individuelles; car les acteurs n'ont prise ni sur la fécondité, ni sur la mortalité. « On vivait, on mourait sous le signe de la nature et du destin » (Roussel, 1994). Si la régulation est inconsciente et relève de la biologie et des disponibilités alimentaires, l'analyse démographique permet au mieux de délimiter des modèles régionaux d'organisation sociale, spatiale et économique. La démographie ne serait alors que le produit de systèmes coutumiers dans un environnement écologique. Au début de la démographie historique, on pouvait avoir l'illusion d'un modèle monolithique de démographie ancienne tel que l'a décrit Le Roy Ladurie (1973), un modèle éco-démographique, valable en gros du XIV^e au XVIII^e siècle, qui tendrait à toujours ramener la population, par une sorte de fatalité malthusienne, à une position d'équilibre déterminée autant par les lois de l'écosystème que par les ressources alimentaires, les technologies et l'organisation sociale. Un système fonctionnant toujours à la limite de ses capacités, soumis aux impedimenta de la mortalité, variable tout à la fois endogène et exogène (Perrenoud, 1985). Mais les progrès de la recherche ont conduit à admettre l'existence d'une pluralité de modèles; parfois nettement opposés entre régions

historiques ou entités culturelles, parfois interpénétrés ou modulés dans l'espace et le temps, lesquelles diversités n'obéissent pas toujours à une logique socio-économique.

On peut prendre pour exemple cette opposition fondamentale des régimes démographiques de deux régions d'Allemagne au XIX^e siècle, Hesel en Frise et Gabelbach en Souabe, que Imhof qualifie, en reprenant l'expression que Musham applique à la transition démographique (Musham, 1979), de système de gaspillage de vie et système d'économie de vie (Imhof, 1984).

TABLEAU 1 - DEUX SYSTEMES OPPOSES, GABELBACH ET HESEL, 1780-1899

	Gabelbach	Hesel
q_0 (‰)	339	130
q_0 (rang 5-7)	416	116
Mortalité maternelle (pour 10,000 mères)	1068	794
Nombre d'enfants	6,83	5,30
Enfants survivants à 1 ans, par femme féconde	4,51	4,61
Age au premier mariage des femmes	28,3	26,1
% de veufs remariés (jusqu'à 55 ans)	74,4	53,6
Durée du veuvage (en mois)	6,7	27,7

Il ne s'agit pas ici d'interpréter ces résultats mais de relever seulement que nous sommes en présence de deux modes de régulation fondamentalement opposés - bien qu'ils aboutissent au même nombre d'enfants survivants à leur premier anniversaire -, et que ces régimes sont, de toute évidence, le produit d'une idéologie qui subsume les conduites individuelles à une certaine conception de la vie (Perrenoud, 1995). Rappelons que Gabelbach est catholique et que les enfants y sont nourris au biberon, et que Hesel est luthérien et que les enfants y sont allaités au sein.

Dans sa communication *Anne-Lise Head-König* nous présente un modèle en tout point similaire. Il est d'autant plus intéressant qu'il concerne deux communautés contiguës de la vallée de la Linth, dans le canton de Glaris en Suisse. Très semblables dans leurs activités agricoles, leurs structures familiales, leur évolution démographique, leurs pratiques sociales, les modes d'alimentation des enfants, et cependant fondamentalement différentes dans leurs comportements démographiques, car l'une est protestante, l'autre est catholique. On y retrouve toutes les caractéristiques mises en évidence par Imhof : plus faible nuptialité dans la paroisse catholique, remariage plus fréquent, mortalité maternelle deux fois plus forte, fécondité très supérieure ayant pour corollaire une mortalité infantile de 20 à 45% plus élevée qui empire dès la quatrième ou cinquième naissance. En plus, Anne-Lise Head-König a pu mesurer avec précision l'évolution de la fécondité et mettre en évidence la précocité - dès le milieu du XVIII^e siècle -, du contrôle des naissances parmi la population protestante - contrôle qui concerne en premier lieu les femmes qui se marient jeunes -, dans un contexte de mortalité qui n'a pas changé.

On sait depuis l'étude de Francine van de Walle menée dans le cadre de l'enquête de Princeton, que la religion constitue effectivement en Suisse une réelle frontière qui délimite des régimes démographiques diamétralement opposés (van de Walle, 1977). Dans leur communication, *Werner Haug* et *Philippe Wanner*, montrent la persistance de ces modèles. Tant les groupes linguistiques que les groupes religieux de Suisse se distinguent par des comportements et des évolutions démographiques spécifiques, dont il subsiste des traces jusqu'à nos jours.

De son côté, *Philippe Wanner*, au moyen d'une analyse statistique, montre la coexistence de différents régimes démographiques à trois dates : 1920, 1960 et 1990. Le regroupement des cantons en fonction de leurs caractéristiques démographiques confirme le clivage entre cantons catholiques et cantons protestants. Dans le tableau suivant nous avons réparti les cantons selon la position qu'ils occupent sur le premier plan factoriel et selon la religion dominante (cantons protestants, catholiques, mixtes)

TABLEAU 2 - REPARTITION DES CANTONS SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL, SELON LA RELIGION MAJORITAIRE

	Faible fécondité faible mortalité	Faible fécondité forte mortalité	Forte fécondité faible mortalité	Forte fécondité forte mortalité
1920				
Protestants	5	2	2	1
Catholiques	0	1	3	7
Mixte	1	2	1	0
1960				
Protestants	5	3	2	0
Catholiques		2	5	4
Mixtes	2	1	1	0
1990				
Protestants	5	2	0	3
Catholiques	2	1	5	3
Mixtes	2		2	

En 1920, 7 cantons protestants sur 10 ont une fécondité faible par rapport à la moyenne nationale, 7 sur 10 également se retrouvent parmi les cantons de moindre mortalité. A l'opposé, sur 11 cantons catholiques, 10 ont une fécondité dépassant la moyenne, et 8 ont une forte mortalité. La seule exception est le canton du Tessin, catholique, dont la position parmi les cantons de faible fécondité s'explique par la très faible proportion de mariés ($I_m = 392$).

En 1960, le clivage entre catholiques et protestants perdure. Seuls 2 cantons catholiques, Soleure, enclavé entre des cantons protestants, et Zoug, dans la zone d'influence de Zurich, ont passé du côté des cantons de faible fécondité. En revanche les disparités de mortalité ne sont plus aussi évidentes. Parmi les 10 cantons de forte mortalité, 6 sont catholiques, 3 sont protestants, 1 mixte.

En 1990, malgré l'uniformisation des comportements, malgré la mixité croissante et la montée des autres religions et des personnes se déclarant sans religion (17,7%), il y a persistance de comportements « traditionnels ». Sur 12 cantons de faible fécondité, 7 appartiennent à l'aire d'influence du protestantisme, 3 du catholicisme, ce sont Zoug, Soleure et le Tessin.

Ces différences dans l'intensité comme dans l'évolution de la fécondité, de la nuptialité et de la mortalité infantile, entre des cantons catholiques et protestants, ont été déjà mises en évidence pour la deuxième moitié du XIX^e siècle par F. van de Walle, mais, l'exemple de Glaris le prouve et bien d'autres études sur la Suisse l'ont montré (Hubler 1984, Perrenoud, 1974, 1989, Pfister 1985, Sorgesa Miéville 1992), les causes de ces différences de comportement prennent racine dans des temps lointains, dans le protestantisme, dont la morale de responsabilité porte en elle les germes d'une véritable politique d'économie conjugale et donne à la famille réduite une assise morale. Il y a ainsi des forces fondamentales qui expliquent la permanence de la diversité régionale, comme l'ont bien montré, dans un autre registre, celui des systèmes familiaux, Le Bras et Todd pour la France.

Contrairement à la Belgique, l'appartenance linguistique ne constitue pas, en Suisse, un facteur de différenciation sauf en ce qui concerne la région linguistique romanche qui conserve une fécondité fort élevée.

La dualité démographique de la Belgique, de part et d'autre de la frontière linguistique, relève d'une logique différente. Elle n'est pas le produit d'un donné anthropologique fondamental comme peut l'être la religion ou la famille, mais résulte du développement industriel et des conditions économiques qui ont favorisé dans un premier temps la Wallonie, et dans un second temps la Flandre. Il en est résulté une inversion des tendances démographiques qui a exacerbé le sentiment communautaire et servi à « la construction idéologique des clivages » (C. Capron et al.).

Pour Catherine Capron, Marc Debuissou, Thierry Eggericks et Michel Poulain, la mortalité serait le seul « facteur démographique pour lequel des différences significatives opposent la Flandre et la Wallonie depuis au moins deux siècles ». On peut cependant penser qu'à la forte mortalité flamande devait correspondre un système de régulation impliquant une fécondité plus élevée, un cycle familial plus court, une plus forte proportion de remariage, peut-être une nuptialité davantage contrôlée, bref un régime démographique spécifique. Ces différences de mortalité s'étant inversées, les niveaux de fécondité s'étant, comme en Suisse, rejoins, les structures de population tendent aujourd'hui à s'homogénéiser. On a donc en Belgique une double inversion des régimes démographiques à un siècle d'intervalle (dans les années 1870 et 1970) qui incite les auteurs à conclure « qu'il n'y a pas à proprement parler de modèles démographiques spécifiques wallon et flamand associés à l'identité socioculturelle des deux communautés linguistiques ». Et ce, d'autant plus que les frontières administratives ne délimitent pas des espaces culturels, économiques, sociologiques homogènes. Dans ces conditions, suggèrent encore les auteurs, plutôt que d'étudier les comportements démographiques dans le cadre d'une unité administrative donnée, il conviendrait de définir des espaces de vie plus fins et plus homogènes, pour mieux comprendre comment les comportements se modifient. La microanalyse venant ainsi compléter et nuancer la macroanalyse.

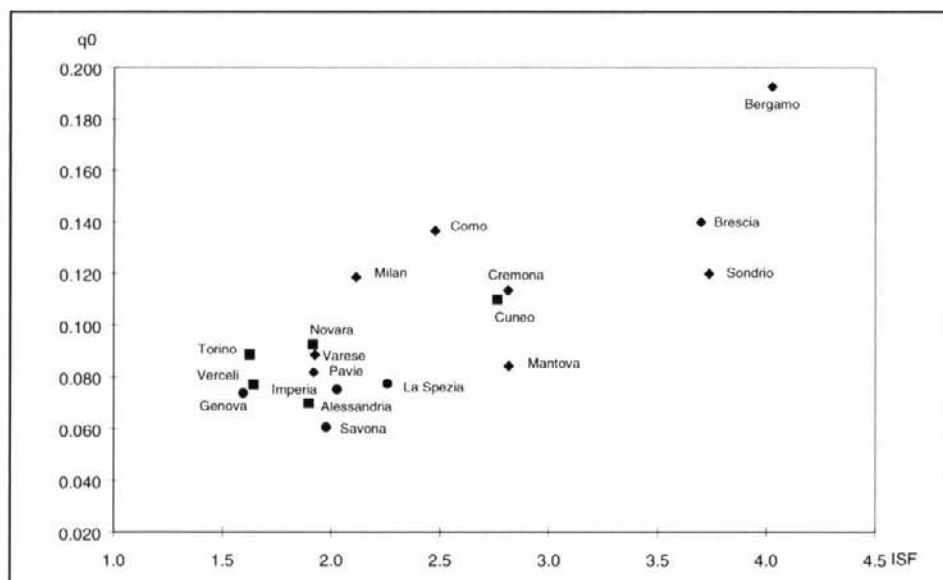
Selon donc l'hypothèse de départ adoptée, de multiples approches sont possibles. Ainsi, dans sa communication, *Serge Dontenwill* s'intéresse à un petit pays, le Roannais, 2000 km² et 130.000 habitants au XVIII^e siècle, pour montrer que l'environnement géographique, combiné aux conditions socio-économiques, génère pas moins de quatre régimes démographiques caractérisés par des modes de régulation spécifiques. C'est tout d'abord l'opposition habituelle entre la plaine, à la démographie fragile, chroniquement déficitaire, soutenue par l'immigration, et la montagne qui, en dépit des conditions naturelles difficiles, bénéficie d'une situation démographique favorable, avec un excédent naturel régulier maîtrisé grâce à l'émigration. Interfèrent ensuite les conditions socio-économiques (structures foncières, mode de faire-valoir, possibilités d'activités annexes, viticulture), lesquelles expliquent à la fois les densités et les tendances de l'évolution. L'auteur insiste avec raison sur le rôle de la migration et son incidence sur la dynamique et les comportements démographiques. On peut s'étonner en effet de la place marginale que la mobilité occupe en général dans l'analyse de la dynamique démographique et du peu d'attention portée aux conséquences qu'elle peut avoir sur les composantes du système et sur son fonctionnement (Perrenoud, 1994). L'analyse de *Serge Dontenwill*, n'est toutefois pas assez fine pour mesurer l'incidence de la mobilité sur la nuptialité, la fécondité et la mortalité et pour décider si le régime démographique des régions montueuses du Roannais peut s'apparenter à l'un ou l'autre des mécanismes homéostatiques décrits par *Viazzo* pour les communautés alpines (1989).

Trois communications traitent de la transition démographique. Le cadre territorial auquel se réfère *Carla Ge Rondi* est constitué par les régions que l'on a coutume d'appeler le triangle industriel de l'Italie : le Piémont, la Ligurie et la Lombardie. Afin de mettre en évidence les

particularités démographiques de ces trois régions, l'auteur a mené son analyse au niveau provincial. La région la moins dynamique est le Piémont dont la population de trois provinces recule depuis le début du siècle. Cette atonie s'explique sans doute par l'émigration que les données disponibles ne permettent malheureusement pas de mesurer. N'est-ce pas au compte des migrations qu'il faut imputer la diminution de la natalité plus importante que celle de la mortalité, plus importante également qu'elle ne le fut en Lombardie ? Les indicateurs de nuptialité ne laissent pas apparaître de différences marquées entre les régions et il paraît difficile de trouver une certaine cohérence dans les valeurs provinciales. C'est avec la transition démographique qu'apparaissent des configurations régionales.

En 1931, il y a une forte convergence entre la fécondité et la mortalité infantile. Le coefficient de corrélation est élevé (0,802) et le nuage de points correspondant aux données provinciales permet de définir 4 groupes de provinces géographiquement localisées. Les provinces de Sondrio, Bergame et Brescia au nord-est se particularisent par une fécondité très élevée (entre 3,7 et 4 enfants par femme) et une mortalité qui ne l'est pas moins. Un second groupe comprend les provinces contiguës de la Lombardie : Come, Milan, Cremona et Mantoue, auxquelles s'ajoute Cuneo dont la présence dans ce groupe demanderait à être expliquée. Exception faite de la province de Milan influencée par la capitale, la fécondité dans ces provinces est assez élevée, entre 2,5 et 2,8 enfants, comme l'est également la mortalité. Un troisième groupe comprend les provinces piémontaises de Novare et Alessandria, les provinces lombardes voisines de Pavie et Varese, et les provinces de Ligurie, à l'exception de Gênes. La fécondité dans cet ensemble de provinces est voisine de 2 enfants par femme, et la mortalité inférieure à 100‰. Enfin, trois provinces, Turin, Vercelli et Gênes se singularisent par leur très faible fécondité.

FIGURE 1 : NOMBRE D'ENFANTS PAR FEMME (ISF) ET MORTALITÉ INFANTILE (q_0) DANS LES PROVINCES ITALIENNES EN 1931

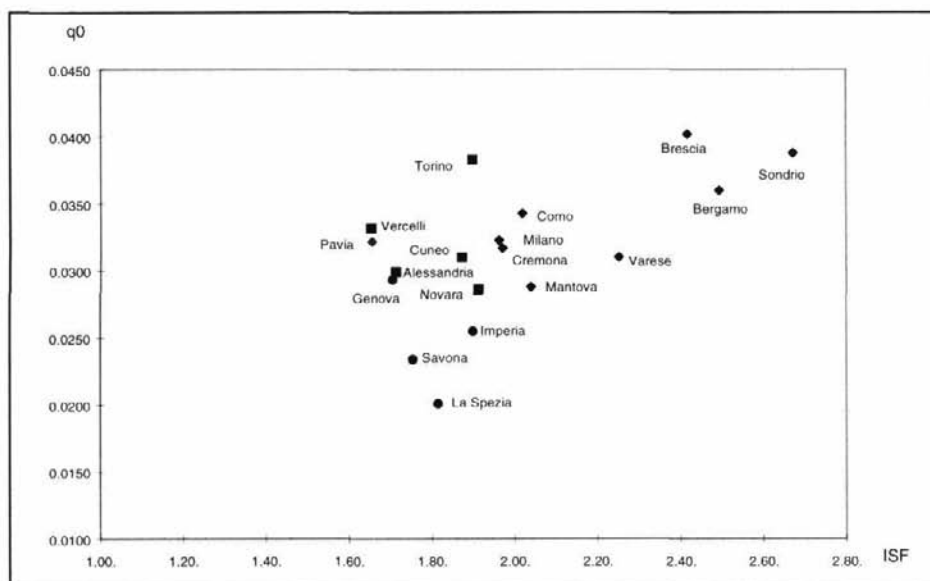


En 1961, la fécondité et la mortalité des enfants sont moins étroitement corrélées ($r=0.588$). En revanche on peut observer une homogénéisation des comportements au niveau régional. Les provinces de Lombardie forment un ensemble plus cohérent, dont seule Pavie se

détache. La fécondité y est systématiquement plus élevée que dans les autres régions, et la mortalité infantile plutôt forte. Le clivage entre les provinces du nord-est et le reste de la Lombardie s'est maintenu. Le Piémont également forme un ensemble beaucoup plus homogène que trente ans auparavant. Si les taux de mortalité infantile sont proches de ceux de Lombardie, la fécondité est plus faible et plus uniforme. La troisième région, la Ligurie, se distingue par sa faible mortalité.

Ces évolutions devraient évidemment être mises en relation avec le développement économique et l'essor industriel, mais ce n'était pas l'objectif de Carla Ge Rondi. Il n'en demeure pas moins intéressant de constater qu'il y a une cohérence géographique des évolutions qui aboutit à définir des espaces régionaux relativement homogènes.

FIGURE 2 : NOMBRE D'ENFANTS PAR FEMME (ISF) ET MORTALITÉ INFANTILE (q0)
DANS LES PROVINCES ITALIENNES EN 1961



Le cas de la Slovénie présenté par *Milivoja Sircelj* est doublement intéressant. Tout d'abord, par le fait que la transition démographique a inversé la carte de la fécondité. Les régions du sud-ouest qui étaient les plus fécondes se distinguent par la précocité et la rapidité du déclin de la fécondité, alors que le nord-est, où la fécondité était basse, n'esquisse encore aucun mouvement de baisse. De sorte que dans un premier temps, les différences se sont estompées puis inversées, et qu'en l'espace d'une quarantaine d'années, les régions de l'est se retrouvent être les plus fécondes et le sont demeurées jusque dans les générations 1941-1945. Comme en Belgique, l'industrialisation et l'urbanisation expliquent ce renversement de situation. Mais l'auteur montre aussi que les différences régionales que l'on peut observer s'inscrivent dans des espaces qui débordent les frontières de la Slovénie. Ainsi le régime de nuptialité du nord du pays est typiquement celui des communautés alpines autrichiennes et italiennes de langue allemande, alors que dans le sud, particulièrement au sud-ouest dans la région proche de Trieste, il est de type méditerranéen. Le modèle démographique des régions montagneuses caractérisé par des mariages tardifs, une forte proportion de célibataires et des naissances illégitimes élevées correspond au type B identifié par Viazzo ((typiquement alpin, de fécondité générale moyenne et de forte illégitimité) comme caractéristique des Alpes

autrichiennes. Il peut certes s'expliquer par le système héréditaire des exploitations familiales, mais un tel modèle - hormis l'illégitimité - se retrouve également dans des régions de succession égalitaire, comme en Valais. L'influence de la Hongrie se fait également sentir à Prekmurje, dont l'origine est protestante et qui présente bien des similitudes avec le modèle hongrois décrit par Andorka pour la région de l'Ormansàg au sud de la Transdanubie, caractérisé par une forte nuptialité, une faible fécondité et un contrôle des naissances dès la fin du XVIII^e siècle (Andorka, 1972).

Avec *André Etchelecou* on revient en France pour une étude au niveau départemental des profils de fécondité des générations 1889 à 1949. Lors d'un précédent colloque de l'AIDELF, A. Etchelecou avait adopté une approche systémique pour mettre en évidence des profils de configurations socio-spatiales selon les capacités de peuplement et les modes de régulation démographique (1994). Dans une économie de subsistance, le principe de régulation dépend des relations entre population/espace/ressources; dans une économie productiviste, il dépend des capacités du marché. « La diffusion spatiale vers la modernité se serait ainsi effectuée - dit Etchelecou - selon un principe directeur d'extension centrifuge des comportements, des zones pionnières [les villes, les bordures maritimes et fluviales] aux zones les plus résistantes au changement ». Dans sa communication l'auteur abandonne cette perspective systémique pour se concentrer sur la fécondité et suivre sa diffusion spatiale à partir des territoires pionniers. A l'aide des profils de descendance finale pour les 94 départements métropolitains, il parvient à délimiter 17 territoires de fécondité - définis comme « un espace au sein duquel on peut observer durablement une forte homogénéité de comportement » - selon leur position relative par rapport à la France moyenne, qu'il regroupe en 6 types. Les résultats confirment la forte inertie des comportements entre les générations, la forte cohésion géographique, et le nivellement des différences qui s'effectue selon diverses logiques. Une logique gravitaire lorsque les territoires jouxtants présentent peu de différences. Un effet frontière, lorsque deux pôles très disparates sont proches. Un processus de lente percolation lorsque des pôles de comportement opposés sont éloignés. Le processus d'homogénéisation s'effectuant ainsi comme « une sorte de phénomène de vases communicants ».

Cet essai est intéressant par ses prolongements possibles. En dépit du fait que la fécondité générale masque les variations de ses composantes, le nivellement des différences soulève une double interrogation formulée par l'auteur dans une précédente étude (1993). L'homogénéisation des comportements démographiques ne laisserait-elle pas place aujourd'hui à des modèles régionaux moins comportementaux que structurels, tels que les formes de ménage, la mobilité, les nouveaux modèles familiaux, les naissances hors mariage? Et l'on peut se demander s'il y a convergence entre ces « nouveaux modèles » et les territoires de fécondité dans la période transitionnelle. En second lieu, « l'analyse démographique ne doit-elle pas davantage prendre en compte des phases successives de la vie (en longitudinal) pour mieux mesurer l'adoption successive de modèles différents au cours de l'existence des individus? »

Nous sommes dans nos analyses toujours prisonniers d'un cadre territorial en général délimité par des frontières. La notion de frontières politiques ou administratives fait référence à des entités homogènes et figées. « Elle est l'expression d'un mode de pensée qui a besoin de frontières pour se structurer, qui dresse des barrières entre les individus et donne cette vision fragmentée de l'humanité qui conduit aux impasses actuelles » (Sauvain, 1994). Mais les comportements démographiques, la communication de A. Etchelecou le montre, forment un continuum. Les belles cartes dressées par Hervé Le Bras montrent que « le peuplement n'a guère de frontières » (Le Bras, 1996), ce qui n'exclut pas pour autant l'existence de types nationaux qui « peuvent eux-mêmes s'articuler en un ensemble supranational cohérent, doté d'une logique identique à ses composantes ». Ce sera l'objet de la dernière séance.

Dans sa communication *Jean-Marc Rohrbasser* s'interroge sur la notion de territoire dans l'*Ordre divin* de J.-P. Süssmilch. Bien que l'illustre pasteur, en quête de lois universelles, n'ait

pas pour préoccupation première les distinctions de frontières, il est très rigoureux lorsqu'il s'agit de délimiter précisément un territoire, et très prudent lorsqu'il s'agit de recourir à un multiplicateur ou de calculer des bilans naturels aux fins de comparaisons. Il n'empêche qu'il classe les provinces de la Prusse en fonction de leur accroissement, de leur étendue et de leur situation géographique, et qu'il trouve des différences « dans la grandeur de la fécondité » et la propension au mariage de part et d'autre de la frontière que constitue l'Elbe. La fécondité et la nuptialité allant décroissant d'est en ouest, alors que pour la mortalité le gradient croît non seulement d'est en ouest, mais également du nord au sud, ce que Baumann attribue au plus grand peuplement dans le sud. Ce constat n'ébranle pas ses convictions. Puisque « *la natalité, la mortalité et la propagation de l'Espèce* » sont une preuve tangible de la perfection de l'ordre divin, les questions que nous nous posons ici deviennent sans objet. Süssmilch ne pouvait concevoir que les frontières étatiques pussent délimiter des régimes démographiques différents : « si le nombre des morts dans un endroit est le double des morts dans l'autre, cela prouve que, dans cet endroit, il y a le double de vivants » (cité par Dupâquier, 1985). « [...] la Nature et ses forces sont partout semblables : l'inégalité [...] se fonde tout entière dans la dissemblance des mœurs et du régime ».

Les communications présentées dans cette séance montrent la difficulté d'aborder cette problématique dans sa double dimension : démographique et territoriale. Deux approches au moins sont possibles. La première, suivie par la plupart des intervenants, consiste à identifier dans un cadre territorial donné, défini par des frontières politiques, des comportements démographiques particuliers, de les mettre en perspective spatiale et temporelle et d'analyser leur interaction avec les particularités de la région, selon l'intensité des phénomènes, leur calendrier et leur évolution. L'autre approche consiste à construire, au moyen d'une batterie d'indicateurs, non seulement comportementaux mais également structurels, des modèles régionaux plus ou moins homogènes par la structure, les caractères de la population, les modes de fonctionnement et la dynamique démographique. C'est ce qu'ont fait Viazzo pour les communautés alpines et Eiras-Roel à partir du recensement espagnol de 1787, qui lui permet d'identifier cinq modèles régionaux, allant d'un mode de régulation de type archaïque (modèle central) dans lequel le frein à la croissance de la population résulte de la mortalité, à un régime tout à fait opposé (modèle Nord), dans lequel la croissance est contrôlée par la nuptialité, probablement aussi par la fécondité et par l'émigration.

Mais les régimes reproductifs ne dépendent pas seulement des relations entre population/espace/ressources, ils résultent d'une combinaison de facteurs très divers, dont certains prennent racine dans les systèmes de valeurs, dont les systèmes familiaux sont le support. Il s'agit donc d'identifier les régimes reproductifs par leurs traits spécifiques les plus saillants, ceux par lesquels se fonde une identité. Ou si l'on préfère de définir des configurations sociales par les modes de régulation qu'elles mettent en oeuvre pour assurer leur équilibre démographique. On constatera alors que les sociétés anciennes n'étaient pas à la merci des conditions biologiques et environnementales et que leur mode de régulation - en particulier lorsqu'intervient la migration - est une composante essentielle, un facteur constitutif du groupe définissant son identité et structurant son fonctionnement (Perrenoud, 1994).

BIBLIOGRAPHIE

- R. ANDORKA, 1972. « Un exemple de faible fécondité légitime dans une région de la Hongrie. L'Ormansàg à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e : contrôle des naissances ou faux-semblants ? », *Annales de démographie historique*, pp. 25-53.
- J.-Cl. CHESNAIS, 1986. *La transition démographique. Etapes, formes, implications économiques*, Travaux et documents, n° 113, I.N.E.D., Paris, Presses Universitaires de France.
- J. DUPÂQUIER & M., 1985. *Histoire de la démographie*, Paris, Perrin.
- A. ETCHÉLECOU, 1994, « Espace, développement, régulation démographique : du local au planétaire », in : *Les modes de régulation de la reproduction humaine. Incidences sur la fécondité et la santé*, Colloque international de Delphes (6-10 octobre 1992), AIDELF, pp.133-147.
- A. ETCHÉLECOU, 1993. « Modèles régionaux contre modèles nationaux », *Espace, Populations, Sociétés*, 2, pp. 249-254.
- L. HUBLER, 1984. *La population de Vallorbe du XVI^e au début du XIX^e siècle. Démographie d'une paroisse industrielle jurassienne*, Lausanne, Presses Centrales.
- A.E. IMHOF, 1984. « The amazing simultaneousness of the big differences and the boom in the 19th century », in : *Pre-industrial Population Change. The mortality decline and short-term population movements*, ed.by Tommy -Bengtsson, Gunnar Fridlitzius and Rolf Ohlsson, Stockholm, Almqvist and Wiksell International, pp. 191-222.
- H. LE BRAS, E. TODD, 1981. *L'invention de la France*, Paris, Librairie Générale Française.
- H. LE BRAS, 1986. *Les trois France*, Paris, Odile Jacob.
- H. LE BRAS, 1996. *Le peuplement de l'Europe*, Paris, La documentation Française.
- E. LE ROY LADURIE, 1973. « Un concept : l'unification microbienne du monde (XIV^e-XVII^e) », *Revue suisse d'Histoire*, n° 4, pp. 627-696.
- H. M. MUSHAM, 1979. « The demographic transition : From wastage to conservation of human life », in : *Population Science in the Service of Mankind, Conference on Science in the Service of Life*, Vienna, Liège, Ordina Edition, pp. 143-163.
- J-Ph. PEEMANS, 1995. « La dimension « population » dans les débats, théories et processus de développement depuis les années 1950 », in : *Transitions démographiques et sociétés. Chaire Quetelet 1992*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, pp 71-107.
- A. PERRENOUD, 1974. « Malthusianisme et protestantisme : 'un modèle démographique weberien' », *Annales E.S.C.*, n° 4, pp. 975-988.
- A. PERRENOUD, 1985. « Le biologique et l'humain dans le déclin séculaire de la mortalité », *Annales E.S.C.*, n° 1, Janvier-Février, pp. 113-135.
- A. PERRENOUD, 1988. « Espacement et arrêt dans le contrôle des naissances », *Annales de démographie historique*, pp.59-78.
- A. PERRENOUD, 1994. « L'incidence de la migration sur la dynamique et les comportements démographiques », in : *Les migrations internes et à moyenne distance en Europe, 1550-1900*, Antonio Eiras Roel y Ofelia Rey Castelao, éd., Santiago de Compostela, Xunta de Galicia, pp. 483-506.
- U. PFISTER, 1988. « Mobilité sociale et transition de la fécondité : le cas de Zurich (Suisse) au XVII^e siècle », *Annales de démographie historique*, pp.111-125.

- L. ROUSSEL, 1994. « Fécondité, modèles familiaux et valeurs sociétales », in : *Les modes de régulation de la reproduction humaine. Incidences sur la fécondité et la santé*. Colloque international de Delphes, n° 6, A.I.D.E.L.F., Paris, Presses Universitaires de France, pp. 149-159.
- C. SAUVAIN-DUGERDIL, 1994. « Une vision fragmentée et figée de l'humanité : l'illusion du concept de reproduction », in : *Asile - violence - exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*. Caloz-Tschopp M.-Cl, Clevenot A. - Tschopp M.-P. (eds), Genève, pp. 303-313.
- B. SORGESA-MIEVILLE, 1992. *De la société traditionnelle à l'ère industrielle : les comportements familiaux face au changement économique. Mutations démographiques d'un village horloger du Jura Neuchâtelois. Fleurier 1727-1914*, Neuchâtel, Société d'Histoire et d'Archéologie.
- E. TODD, 1983. *La troisième planète. Structures familiales et systèmes idéologiques*, Paris, Seuil.
- F. VAN DE WALLE, 1977. One hundred years of decline : The history of Swiss fertility from 1860 to 1960, manuscrit.
- P.P. VIAZZO, 1989. Upland communities. Environment, population and social structure in the Alps since the sixteenth century, Cambridge, Cambridge Studies in Population, Economy and Society in Past Time.